Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260702-DEL099_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 2 JUILLET 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
N° DEL099_2026

L'an deux mille vingt-six, le deux juillet à dix-neuf heures le Conseil Municipal, dûment convoqué le vingt-six juin deux mille vingt-six s'est réuni en l'Hôtel de Ville de Pléneuf-Val-André sous la présidence de M. Pierre-Alexis BLEVIN, Maire,

Présents :
M. BLEVIN (Le Maire), M. HAMON, Mme PORTAL, M. LEMASSON, Mme FONTAINE, M. LE MERRER, Mme RAULT, M. TORCHE, M. HERBET, M. DUBOIS, Mme KERNEÏS, M. ROBERT, Mme LE VERGER, M. THOMAS, Mme BOUCHER, M. LE DEUC, Mme BERREST, M. DURAND, Mme LORGEOUX, Mme KERPHÉRIQUE, Mme LE MEUR, M. RESMOND, Mme DEFOSSEZ ROUSSEL, M. COUDRAY, Mme DE CHOULY.

Absents
Mme BIOT (donne pouvoir à Mme PORTAL) Mme THOMAS (donne pouvoir à Mme DE CHOULY)

Secrétaire de séance : M. HAMON

11- PERSONNEL NON PERMANENT - SERVICE ACTION ÉDUCATIVE - ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉS - CRÉATION DE POSTES - ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

4.2
Monsieur TORCHE, rapporteur :

Il est indiqué à l'assemblée qu'afin de répondre aux besoins du service Action Éducative pour l'année scolaire 2026-2027, il est proposé de créer des postes de contractuels.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de :

- **Créer les postes de contractuels suivants :**

CRÉATIONS DE POSTES				
Direction/Service	**Poste**	**Emploi du temps**	**Volume horaire**	**Observations**
Direction SAP Service Action Éducative	Agent d'accompagnement du temps du midi Adjoint d'animation catégorie C	Période scolaire : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi	Du 31/08/26 au 02/07/27 305.50 heures DHS=06H56	Possibilités d'heures complémentaires en cas de remplacement d'agents en accueil périscolaire, entretien des locaux et en restauration

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260702-DEL099_2026-DE

VILLE DE PLÉNEUF VAL-ANDRÉ CÔTES D'ARMOR

CRÉATIONS DE POSTES				
Direction/Service	**Poste**	**Emploi du temps**	**Volume horaire**	**Observations**
Direction SAP Service Action Éducative	Agent d'entretien des locaux, agent de restauration Adjoint technique catégorie C	Période scolaire : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi Hors période scolaire : restauration ALSH+2 jours de grand ménage+1 jour prérentrée	Du 31/08/26 au 31/07/27 1300 heures DHS=27H05	Possibilités d'heures complémentaires en cas de remplacement d'agents en accueil périscolaire, entretien des locaux et en restauration et formation
	Agent d'entretien des locaux, agent de restauration, animatrice périscolaire Adjoint technique catégorie C	Période scolaire : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi Hors période scolaire : restauration ALSH+2 jours de grand ménage+1 jour prérentrée	Du 31/08/26 au 30/08/27 1100 heures DHS=21h09	Possibilités d'heures complémentaires en cas de remplacement d'agents en accueil périscolaire, entretien des locaux et en restauration et formation
	Agent de bibliothèque et de centre de documentation Adjoint du patrimoine catégorie C	Période scolaire : Lundi, mardi, jeudi, vendredi	Du 31/08/26 au 02/07/27 10h par semaine scolaire 360 heures DHS=08H10	Interventions à l'accueil périscolaire pour l'aide aux devoirs Possibilités d'heures complémentaires en cas de remplacement d'agents en accueil périscolaire, entretien des locaux et en restauration et formation
	Agent d'entretien des locaux et agent de restauration Adjoint technique catégorie C	Été 2026 : 6h par jour sur 7 jours de fonctionnement	Du 03/08/26 au 11/08/26 42 heures	Restauration ALSH LTM

- **Fixer la rémunération de ces postes sur les bases suivantes :**
  - **Postes d'Adjoint Technique, Adjoint du patrimoine ou Adjoint d'Animation**
  - **Catégorie C**
  - **1er échelon grille indiciaire C1**
  - **Indice Brut = 367 Indice Majoré = 366**
- **Inscrire au budget les crédits correspondants.**

VOTE : Adopté à l'unanimité

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 022-212201867-20260702-DEL099_2026-DE

VILLE DE
PLÉNEUF
VAL-ANDRÉ
CÔTES D'ARMOR

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits
et les Membres présents ont signé au registre.
Pour extrait conforme :

Le Secrétaire de Séance,
André HAMON

Le Maire,
Pierre-Alexis BLEVIN

MAIRIE DE PLÉNEUF-VAL-ANDRÉ
(Côtes d'Armor)

Extrait certifié conforme au Registre,
Envoi en Préfecture le
Publication le
Le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes, dans un délai de deux mois à compter de sa transmission aux services de l'État et de sa publication.